

À une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, tenue à Saint-Georges, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents :

M. Rosaire Coulombe	La Guadeloupe	M. Claude Morin	Saint-Georges
Mme Manon Veilleux	Lac-Poulin	Mme Céline Bilodeau	Saint-Hilaire-de-Dorset
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins	M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
Mme Carmelle Carrier	Saint-Benoît-Labre	M. Jean-Marc Paquet	Saint-Martin
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière	M. Jean-Guy Plante	Saint-Philibert
M. Normand Roy	Saint-Éphrem-de-Beauce	M. Jean-Guy De Blois	Saint-René
M. Gaétan Bégin	Saint-Évariste-de-Forsyth	Mme Christine Caron	Saint-Simon-les-Mines
M. Christian Bégin	Saint-Gédéon-de-Beauce	M. Gaston Létourneau	Saint-Théophile

Formant quorum sous la présidence de M. Pierre Bégin, préfet et maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins. M. Luc Bergeron, directeur général adjoint, est présent ainsi que M. Éric Paquet, directeur général, qui agit à titre de secrétaire de la rencontre.

Résolution 2016-10-148

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – RAPPORT ANNUEL 2015-2016 ET MONTAGE FINANCIER

Attendu le dépôt aux maires du rapport d'activités 2015-2016 du fonds de développement des territoires;

Attendu que le conseil des maires a pris connaissance du rapport et qu'il s'en estime satisfait;

Attendu que ce rapport doit être approuvé par le conseil pour sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par madame Céline Bilodeau, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement, d'approuver le rapport d'activités 2015-2016 du fonds de développement des territoires tel que déposé et d'en autoriser sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Extrait certifié conforme
ce 24 octobre 2016



Éric Paquet, directeur général



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

FDT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 MARS 2016

ADOPTÉ LE 19 OCTOBRE 2016

PAR LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

RÉSOLUTION 2016-10-148

Créé en avril 2015, dans le cadre d'une entente intervenue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la MRC de Beauce-Sartigan, le FDT a été mis en place afin de soutenir les municipalités régionales de comté dans leur compétence en développement local et régional.

Le MAMOT a délégué à la MRC la gestion d'une somme de 697 716 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016 pour réaliser les objectifs suivants :

1. *La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire;*
2. *Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services;*
3. *La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;*
4. *La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;*
5. *L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères et organismes du gouvernement;*
6. *Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.*

Les maires de la MRC de Beauce-Sartigan, soucieux de favoriser le développement des communautés, ont adopté :

- Les priorités d'intervention 2015-16 (résolution : 2015-08-129);
- La politique de soutien aux entreprises (résolution : 2015-10-172);
- La politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (résolution : 2015-09-146);

Ces documents peuvent être consultés sur www.mrcbeucesartigan.com .

RÉPARTITION DU FONDS DANS DIVERSES ACTIVITÉS

Le montant de 697 716 \$ a permis de financer, entre autres, les activités suivantes :

Contribution au fonctionnement du Conseil économique de Beauce :	166 000 \$
Contribution au salaire de l'agent de développement rural :	29 291 \$
Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie :	355 070 \$
Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire :	144 396 \$
Transport collectif :	10 869 \$
Autres contributions aux organismes communautaires :	140 159 \$

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PAR OBJET :

Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie :

PROJETS	SOUTIEN
Municipalité de Saint-René : Agrandissement du centre de loisirs Keven Veilleux	22 293 \$
Mise en place d'un système de gestion numérique des loisirs dans 11 des municipalités du territoire.	11 802 \$
Ados en cavale (Maison des jeunes de Beauce-Sartigan) : Programme d'activités d'été s'adressant aux jeunes de 12 à 17 ans de l'ensemble des municipalités rurales de la MRC de Beauce-Sartigan. Il s'agit d'un projet pilote permettant la tenue de 6 activités de loisirs.	4 471 \$
Société de gestion faunique (zec Jaro) : Relocalisation de la tourelle d'observation existante de la zec Jaro sur la montagne à feu, de façon à créer un nouvel attrait touristique régional.	30 000 \$
Ateliers branchés : Ce projet consiste à offrir des ateliers sur les technologies de l'information et des communications (TIC) aux aînés de 50 ans et plus résidant dans les milieux ruraux de la MRC de Beauce-Sartigan. Animés par des bénévoles d'Alphare et chapeautés par une personne-ressource engagée pour le projet.	23 440 \$
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley : Construction d'un bâtiment au terrain de soccer	17 117 \$
Centre Multi-Arts de Saint-Gédéon : Afin de poursuivre sa mission et de développer de nouvelles activités dans un contexte sécuritaire, l'organisme souhaite se doter des équipements suivants : un projecteur et un écran, cent chaises pour les spectateurs et des rideaux pare-feu. Ces équipements permettront de réaliser des activités cinématographiques ainsi que des conférences sur différents thèmes dans un lieu sécuritaire et confortable.	8 601 \$

Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce : Embauche d'une personne-ressource en loisirs et culture à raison de 30 heures par semaine afin de développer une offre de services en loisirs et culture convenable.	29 000 \$
Municipalité de Lac-Poulin : Mise en place d'un quai	10 150 \$
Municipalité de Saint-Benoît-Labre : Installation de jeux d'eau	34 952 \$
Municipalité de Saint-Simon-les-Mines : Aménagement de cuisine collective	21 302 \$
Municipalité de La Guadeloupe : Patrimoine numérique	32 483 \$
Centre aquatique et récréatif de la Haute-Beauce à St-Évariste-de-Forsyth : Équipements aquatiques	17 860 \$
Municipalité de Saint-Philibert : Surface sportive multifonctionnelle	19 942 \$
Ville de Saint-Georges : Aménagement du parc Donat-Tanguay	49 708 \$
Municipalité de Lac-Poulin : Éclairage du sentier pédestre	9 000 \$

AUTRES PROJETS SOUTENUS

Moisson Beauce	Récupération de viande	10 000 \$
Le Bercail	Agrandissement	20 000 \$
Catherine de Longpré	Relocalisation	50 000 \$
Fondation du cœur	Relocalisation	10 160 \$
Maison de la famille	Relocalisation	50 000 \$

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PAR OBJET :

Établissement, financement et mise en œuvre d'entente sectorielle

- La MRC a soutenu le maintien d'une ressource (agent rural) : 29 291 \$

Contribution au fonctionnement du conseil économique de Beauce (CEB)

- Le conseil économique de Beauce offre aux entrepreneurs et entreprises :
 - Des services d'accompagnement technique et financier aux entrepreneurs et entreprises;
 - Formation et référencement;
 - Mentorat d'affaires;
 - Activités d'animation économique et de réseautage;
- Le CEB collabore, de concert avec la MRC, à la réalisation de projets structurants pour la région.

Voici le bilan des services offert par le CEB au cours de l'exercice financier 2015 (Source : rapport annuel 2015 du CEB).

En bref

- 328 visites d'entreprises par les commissaires industriels;
- 110 dossiers traités pour **58 988 004 \$** d'investissements dans les entreprises.

Les dossiers d'investissements¹

	2014	2015
Démarrage	27 dossiers pour 7 208 004 \$	25 dossiers pour 20 533 504 \$
Expansion	23 dossiers pour 21 435 000 \$	23 dossiers pour 16 337 000 \$
Amélioration du fonds de roulement	6 dossiers pour 835 000 \$	4 dossiers pour 285 000 \$
Relève/transactions	14 dossiers pour 25 654 500 \$	9 dossiers pour 12 856 500 \$
Divers (exportation, R & D)	22 dossiers pour 2 137 420 \$	46 dossiers pour 5 076 000 \$
Tourisme	1 dossier pour 152 400 \$	3 dossiers pour 3 900 000 \$
TOTAL	93 dossiers pour 57 422 324 \$	110 dossiers pour 58 988 004 \$

- 160 promoteurs rencontrés;
- 40 projets d'affaires concrétisés avec l'aide technique et/ou financière du CEB;
- 12 séances d'information pour un total de 31 participants.

	2014	2015
Nombre de projets ayant bénéficié des programmes et fonds du CEB	31	35
Emplois créés ou maintenus	130	96
MONTANT AUTORISÉ PAR LE CEB	498 300 \$	442 500 \$

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI) ET FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ (FLS)



- Prêt jusqu' à 50 000 \$;
- Pour l'acquisition, le démarrage et l'expansion d'une entreprise;
- Volet relève (FLI-Relève) : prêt de 25 000 \$ sans intérêt.

FLI/FLS	2014	2015
Nombre de projets	13	12*
Financement accordé	328 300 \$	335 000 \$
Investissements générés	9 036 056 \$	2 580 333 \$
Emplois créés ou consolidés	98	48

* Dont 6 projets FLI-Relève

Note : Ces fonds ont été transférés à la MRC de Beauce-Sartigan le 20 avril 2015 suite à l'adoption de la loi 28. Le CEB gère depuis cette date ces fonds pour et au nom de la MRC. Les données présentées comprennent l'année complète du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 pour fins de comparaison.

Le CEB aura offert en 2015, plus de 11 activités à ses membres ayant regroupé près de 2 500 personnes.

La MRC de Beauce-Sartigan a versé 166 000 \$ au Conseil économique de Beauce, via le FDT, afin de financer ses activités.

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PAR OBJET :

Aménagement du territoire et développement du territoire

Activités :

- Suivi des modifications règlementaires locales et conformité au schéma d'aménagement du territoire;
- Accompagnement aux municipalités dans le cadre de modifications aux règlements en urbanisme;
- Suivi des travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau;
- Production d'avis à la CPTAQ;

Montant engagé par le service d'aménagement : 144 396 \$

Dépenses d'administration relatives au Fonds de développement des territoires 347 452 \$